

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Avril 2006

MENSUEL N° 97 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Développement durable

Ca passe par moi – ça passe par ma commune

A l'approche de la campagne électorale (élections communales en octobre 2006), les 6 associations (Oxfam-magasins du monde, Max Havelaar, Réseau éco-consommation, Crédal, Nature et Progrès et SOS Faim) à l'initiative de la campagne « **ça passe par moi** » ont voulu que celle-ci se mue en « **ça passe par ma commune** » ; d'autres associations sont venues les rejoindre.

Ca passe par moi car nous avons tous, à des degrés divers, notre part de responsabilité dans la dégradation de notre environnement et de notre planète terre.

En adoptant des gestes d'éco-consommation, nous limitons les atteintes à l'environnement tout en allégeant les coûts de production et en préservant la santé des travailleurs.

Ces gestes d'éco-consommation sont très nombreux et en voici quelques-uns très faciles à appliquer et surtout qui ne diminuent en rien notre « cher » confort :

- ! réduire au strict minimum les déchets quels qu'ils soient (ça commence par l'achat) ;
- ! pratiquer le tri des déchets ménagers ;
- ! composter à domicile. Savez-vous que notre commune accorde une prime à l'achat d'une compostière individuelle ;
- ! repenser nos modes de déplacement : adopter la marche à pied, enfourcher sa bicyclette ou prendre les transports en commun chaque fois que c'est possible ;
- ! modifier notre alimentation : « *la surconsommation de viande qui présente un impact négatif sur*

la santé (risque d'infarctus, obésité) fait peser un poids très lourd sur l'environnement. Il faut entre 7 et 10 protéines végétales pour produire une protéine animale ; une calorie viande demande 80 calories pétrole » Santé et environnement. L'abécédaire de Corinne Lepage ;

- ! consommer dans la mesure du possible des produits bio, locaux et de saison et/ou issus du commerce équitable ;
- ! réduire notre consommation énergétique : diminuer de 1 degré le thermostat de son chauffage a déjà un impact considérable sur la consommation totale des énergies fossiles et par conséquent sur la réduction des gaz à effet de serre ;
- ! préférer l'énergie verte dès que ce sera possible.

Ce ne sont ici que quelques suggestions parmi tant d'autres et la liste est longue et certes non exhaustive.

Ca passe par ma commune car en tant que citoyen responsable, je souhaite et j'ose exiger que ma commune pratique elle aussi l'éco-consommation.

Ici aussi la liste est longue et voici ci-après quelques suggestions :

- ! les bâtiments communaux sont énergivores et souvent surchauffés : lors de la réfection des toitures ou des systèmes de chauffage, prévoir des panneaux solaires et des systèmes de chauffage plus écologiques tels la cogénération, pompe à chaleur, toitures vertes, ...;
- ! gérer les espaces verts de manière biologique sans engrais, ni pesticides et favoriser la biodiversité en adoptant une gestion différenciée ;
- ! Privilégier les produits issus de

l'agriculture biologique et du commerce équitable dans la restauration collective ;

- ! Intégrer dans les marchés publics, des critères environnementaux ce qui à terme favorisera l'essor du développement durable ;
- ! Promouvoir des modes de déplacement plus respectueux en favorisant le co-voiturage, le vélo, les transports en commun (plan de déplacement entreprise, plan de mobilité ...).

Les outils existent : l'agenda 21 (« *mettre en œuvre un Agenda 21 local, Guide de bonnes pratiques* », Véronique Porot, édité par l'Institut Eco-Conseil) et un dossier de propositions vient d'être déposé tout récemment par les initiateurs de la campagne « **ça passe par ma commune** ».

www.capasseparmacommune.be : ce site internet permettra bientôt d'enregistrer les engagements concrets de chacun mais aussi de vérifier tout au long des 6 années de la prochaine législature, les progrès réalisés par chaque commune dans les 5 grands thèmes d'action retenus à savoir :

- ! des engagements pour l'environnement ;
- ! des engagements pour Kyoto ;
- ! une consommation équitable, bio, éthique et écologique ;
- ! un soutien à une économie sociale et solidaire, des projets pour une participation Nord/Sud ;
- ! une participation citoyenne.

Bref, il s'agit bien ici d'un véritable contrôle démocratique participatif.

Béatrix Tilquin
Comité de quartier Prekelinden/Bois
de Linthout

Le petit patrimoine

Le vitrail (2^{ème} partie)

Le jardin d'hiver .

En poussant la portes des maisons privées, nous pouvons encore découvrir des richesses intéressantes et en bon état.

En 1900, les maisons bourgeoises possédaient des jardins d'hiver appelés aussi vérandas.

Dans ces vérandas, le vitrail se pare de splendides paysages et motifs floraux et forme ainsi un jeu de lumière au travers des verres colorés qui changent de ton avec les saisons, les heures et le temps.

Il sert aussi à préserver l'intimité des occupants et cache les murs des cours arrières qui sont très souvent en mauvais état.

Geneviève Vermoelen.



Toutes les photos sont de Woluwe-Saint-Lambert



Le CoCoLo-hmw

Trois ans de travail

Souvenez-vous, nous avons, en février 2004, présenté ce nouvel outil démocratique créé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans l'intention de promouvoir la participation des locataires sociaux au maintien et à l'amélioration de leur cadre de vie : les **CONSEILS CONSULTATIFS DE LOCATAIRES**, en abrégé les "**CoCoLo**".

Rappelons que la gestion des 39.000 logements sociaux bruxellois est répartie entre 33 sociétés immobilières de service public (s.i.s.p.) sous la houlette de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (S.L.R.B.).

En janvier 2004, des élections ont pu être organisées dans 23 d'entre elles parmi lesquelles **L'Habitation Moderne à Woluwe-Saint-Lambert**. Un conseil consultatif de locataires particulièrement efficace et dynamique y a vu le jour : le **CoCoLo-hmw**.

Que s'est-il passé depuis ces élections? Voici les informations que nous avons recueillies auprès de Patrick Allaer, Président du CoCoLo-hmw.

En seulement trois ans d'existence, un impressionnant travail a été réalisé par les élus de ce conseil, grâce à une organisation bien structurée comprenant notamment :

1. une réunion mensuelle du Conseil, ouverte aux locataires ;
2. la participation active de deux de ses membres au Conseil d'Administration de L'Habitation Moderne ;
3. le dépôt d'avis statutaires dans les nombreux dossiers dont le Conseil a légalement la charge et qui concernent le cadre de vie des locataires dans son sens le plus large (la réglementation imposant à la s.i.s.p. de communiquer ses décisions et de les motiver) ;

4. le dépôt d'avis "d'initiative" dans différentes matières estimées opportunes : calcul des charges (méthode de calcul et de répartition, décompte annuel, montant des provisions), augmentation des loyers de base... ;
5. la formation de groupes de travail spécialisés (cellules charges, sécurité, rénovations, aménagements, comités de rédaction) ;
6. un rôle permanent d'interface entre les locataires et L'Habitation Moderne par des contacts personnels avec les membres locaux, téléphone, fax, courriel, interactivité sur le site Internet ;
7. une assemblée générale annuelle des locataires (rapport sur le rôle et les activités du CoCoLo, questions-réponses entre le Conseil et les habitants).

Bien que CoCoLo-hmw ne puisse intervenir dans les problèmes individuels, il a cependant le droit d'introduire des avis sur des sujets d'intérêt général et touchant de près ou de loin la vie communautaire, afin qu'ils soient abordés par le conseil d'administration de L'Habitation Moderne. Dans ce cas toutefois, celle-ci n'est pas tenue de motiver sa position.

Bilan

En tant que pionniers d'une institution nouvellement créée et après la période nécessaire à sa structuration, le CoCoLo-hmw, s'est plongé dans les problèmes concrets qui ont été définis par sa mission ; ses interventions ont permis notamment :

- ; une prise en compte de ses arguments en matière de calcul du loyer de base ;
- ; l'organisation de réunions d'information aux locataires, quartier par quartier, concernant le calcul des charges locatives ;
- ; une sensible diminution de ces charges grâce à de nouvelles clés de répartition ;
- ; la concertation désormais acquise entre L'Habitation Moderne et le CoCoLo-hmw lors de l'établissement des décomptes des charges locatives ;
- ; l'engagement de L'Habitation Moderne à élaborer une politique plus rigoureuse dans le contrôle et la facturation des prestations de fournisseurs de services ainsi que la mise en place d'un programme d'investissements plus efficace.
- ; une écoute de jour en jour plus attentive de la part de L'Habitation Moderne et une prise en considération plus éclairée des problèmes vécus par les locataires.

La communication

À souligner enfin l'excellent travail effectué en matière de communication : affichage des informations dans les principaux lieux de passage, distribution de courrier toutes boîtes, distribution d'une lettre d'information périodique, création et gestion d'un site Internet très complet : <http://www.cocolo-hmw.org>.

Bernard Devillers
Coordinateur



Les membres de CoCoLo au travail lors d'une de leur réunions mensuelles.

*CITE HOF-TEN-BERG		
Eufalia Lopez	Avenue Wolvens, 39	02/772 83 76
Jeanne Nicolas	Avenue Wolvens, 49	02/772 05 97
Nicole Wamiar	Av. Hof-ten-Berg, 100/4	02/771 91 40
* DRIES		
Raymond Frère	Rue Dries, 91	02/770 13 39
Marie-Luce Graulich	Rue Dries, 179	02/762 29 62
* CAPRICORNE – PLEIADES – CONSTELLATIONS		
Aimé Samyn	Av. du Capricorne, 10	02/762 24 54
Jacques Clocquet *	Avenue du Bélier, 12	02/771 61 70
Louis Gille	Av. du Capricorne, 28	02/771 63 98
* SCHUMAN – BOULEAUX – PEUPLIERS ET ENVIRONS		
Marcel De Rongé *	Av. de la Charmille, 14/10	02/762 43 53
Denis Jouriaux	Clos des Peupliers, 32	02/771 53 19
Marguerite Gilbert	Clos des Peupliers, 30	02/762 36 18
* DE CUYPER – DIX ARPENTS		
Brigitte Fievez *	Av. des Dix Arpents, 109	02/770 20 89
J-P. Verherbruggen	Rue Th. De Cuyper, 283	02/771 00 65
* PREKELINDEN – BOIS DE LINTHOUT		
Béatrix Tilquin *	Avenue Albertijn, 21	0477 84 27 05
Jacques Bette	Avenue Albertijn, 47	02/736 54 09
* PARVIS ST HENRI – LINTHOUT		
G. Vermoelen *	Avenue du Castel, 90/7	02/735 03 65
Anne Gruwez	Parvis St Henri, 11	02/733 07 78
Fátima Ferreira	Av. de Broqueville, 15/6	02/732 67 16
* PETIT WOLUWE		
Chantal Scohy	Rue de la Station, 88	02/762 33 11
Vincent Courtois	Rue de la Station, 40	02/762 96 63
* HYMANS – St LAMBERT		
Myriam Lambrechts	Av. Paul Hymans, 130/27	02/771 68 28
Geert Van Waeg	Rue St-Lambert, 133	02/770 74 54
* BAS ROODEBEEK		
Etienné Boon	Avenue Mullie, 30	0477 13 22 14
Anne-Sophie Ghigny	Chée de Rodebeek, 108	02/771 95 68
Guy Ralet *	Chée de Rodebeek, 95	02/770 33 93
* AQUILON		
Claudine Esposito	Avenue de l'Aquilon, 3/11	02/762 84 57
Michel Lucas	Avenue de l'Aquilon, 11/12	02/772 02 11
Anne Marchand	Avenue des Eoliennes, 6/10	02/772 96 31


* : membres du Conseil d'Administration de Wolu-Inter-Quartiers

Woluwe-Saint-Lambert, le 27 mars 2006

Soirée débat le vendredi 5 mai 2006

« Quelles réponses aux incivilités quotidiennes ? »

Avec la participation de représentants de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.



Le vendredi 5 mai 2006 à 19 h 30
Au Centre « Les Pléiades »
1A, avenue du Capricorne - 1200 Bruxelles

Nous sommes tous confrontés un jour ou l'autre à des incivilités, parfois malheureusement répétitives : tapage nocturne, dépôts clandestins d'immondices, aboiements réguliers d'un chien, voitures en permanence sur le trottoir, bruit de mobylette, clients de café irrespectueux, ... Lors de cette soirée plusieurs aspects de la question seront abordés. Etat de la situation en ce qui concerne les modifications législatives permettant aux communes de prononcer des sanctions administratives. Quels sont les moyens mis en oeuvre par la Commune pour faire face aux incivilités ? A quel service l'habitant doit-il s'adresser pour trouver des solutions ? Quelles sont les incivilités les plus courantes ? Et en fin de soirée, un temps pour les questions et réponses.

Soirée ouverte à tout le monde et gratuite.
 Organisée par Wolu-Inter-Quartiers. Renseignements au 02 762 39 44

Erratum Dans l'article sur Wolubilis du mois précédent, il fallait lire « Chantiers du temps libre » et non « Ateliers du temps libre » à la deuxième page sous le titre « Wolubilis ? ». Merci à un lecteur perspicace.

Parents-Adolescents
« Home Sweet Home » ?
 2ème soirée-débat

Le lundi 24 avril 06 à 20h

« Adolescence et limites : défi impossible ou nécessaire ? »

Soirée-débat sur les limites, animée par le Dr Emmanuelle Paul, psychiatre.

Centre Les Pléiades
 avenue du Capricorne 1A à Woluwe-Saint-Lambert

Par séance : 5 € membre / 6 € non-membre

Renseignements et réservation souhaitée
Sophie Visart, Ligue des Familles
Tel : 02/733.01.50 ou e-mail : svisart@yahoo.fr

a
g
e
n
d
a

sur le Parvis Saint Henri
LE DIMANCHE

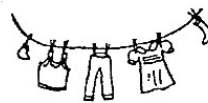
23 avril 2006

de 7 h 30 à 13 h

Brocante de vêtements et jouets pour enfants

Membres 2006
 Réduction d'1 € en timbres
Participation : 6 €
 Pas de réservation

LA LIGUE DES FAMILLES



Woluwe-Saint-Lambert

COMITE DE QUARTIER DU PARVIS ST. HENRI

Chantal DRANSART
 02 / 762.39.22 de 10h à 20h
 e-mail : chantal.dransart@chello.be

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
 E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42 - **Abonnement au Bulletin : 5 € / an**

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.